



Fondation Pat Schafhauser

Glattbrugg, janvier 2024

Info à l'attention des joueurs de hockey sur glace U-20 de la Swiss Ice Hockey Federation

Cher joueur,

La Fondation Pat Schafhauser est arrivée à sa deuxième saison avec sa nouvelle orientation. Entre-temps, le nombre de membres est passé à plus de 100. La fondation a cependant encore besoin de votre soutien, c'est-à-dire de nouvelles et d'anciennes adhésions. L'adhésion n'est pas seulement un acte de solidarité, mais garantit une prestation financière pouvant aller jusqu'à 75 000 CHF, après un accident de hockey ayant entraîné une invalidité.

La cotisation pour les joueurs de moins de 20 ans est de 20 CHF par an.

Pour rappel, voici les objectifs de la Fondation Pat Schafhauser:

- le soutien financier en cas de détresse personnelle résultant de la pratique du hockey sur glace
- le financement de projets de prévention des accidents liés à la pratique du hockey sur glace
- le soutien financier pour la rééducation des suites d'accidents liés à la pratique du hockey sur glace
- le soutien financier de projets de promotion de la santé dans le hockey sur glace
- d'autres projets qui servent directement ou indirectement le hockey sur glace ou la promotion de la santé.

Pour l'inscription en tant que membre et pour le versement de la cotisation de membre et/ou pour le versement d'une contribution de donateur, les liens suivants sont utilisés:

<https://www.sihf.ch/fr/organization/pat-schafhauser-stiftung/goennervereinigung-pat-schafhauser-stiftung/>

(faire défiler la page vers le bas jusqu'à ce que le menu complet apparaisse).



Pour plus d'informations sur notre fondation et notre association, veuillez consulter le lien suivant. Les prestations de l'adhésion à l'Association des bienfaiteurs sont détaillées dans le règlement de l'Association des bienfaiteurs.

<https://www.sihf.ch/fr/organization/pat-schafhauser-stiftung>

Je serais heureux de t'accueillir comme membre actif de l'Association des bienfaiteurs.

Je me tiens à ta disposition pour toute question éventuelle.

Meilleurs salutations

Beat Kaufmann

Membre du Conseil de Fondation

Fondation Pat Schafhauser

Toutes les cotisations versées à partir du 1.1.2024 comprennent l'adhésion pour le reste de la saison en cours ainsi que pour la saison 2024/2025.